



## EXTRAIT DU REGISTRE

DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance ordinaire du 28 Septembre 2021

**DOSSIER N°20 :**

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU  
MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY –  
PARCELLE AB 488 APPARTENANT À LA  
COMMUNE – RUE ALI CHEKKAL -  
RÉGULARISATION FONCIÈRE - CESSION  
À BORDEAUX MÉTROPOLE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 28 septembre 2021

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 29**

**Absent : 0**

**Excusés : 6**

**Présents :** Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Emmanuelle ANGELINI (à Gwénaél LAMARQUE), Valérie BARLOIS – LEROUX (à Maël FETOUH), Michel MENJUCQ (à Guillaume ALEXANDRE), Daniel BALLA (à Violette LABARCHEDE), Benjamin DUGERS (à Sandrine JOVENE), Sarah DEHAIL (à Alain GERARD)

**Absent :**

**Secrétaire :** Sandrine JOVENE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

### **DOSSIER N° 20 : AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY – PARCELLE AB 488 APPARTENANT À LA COMMUNE – RUE ALI CHEKKAL - RÉGULARISATION FONCIÈRE - CESSION À BORDEAUX MÉTROPOLE**

RAPPORTEUR : Philippe FARGEON

Bordeaux Métropole va procéder prochainement à l'aménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, située entre l'avenue de la Libération Charles de Gaulle et le carrefour de la rue Lamartine et de la rue Marius Marchandou.

Cet aménagement est en lien avec les projets déjà réalisés sur le secteur : tramway Ligne D et réhabilitation de la résidence Jean Moulin.

Cet aménagement est l'occasion de régulariser une emprise foncière entièrement comprise dans le domaine public routier et appartenant à la commune du Bouscat. Il s'agit de la parcelle AB 488, d'une emprise de 517 m<sup>2</sup>, rue du Président Ali Chekkal, à l'angle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Au regard de l'intérêt pour la commune d'aménager cette avenue et dans la mesure où cette parcelle est comprise dans le domaine public routier, il est proposé une cession gratuite à Bordeaux-Métropole.

Une estimation en ce sens des Domaines a été réalisée en date du 20 mai 2021.

Ainsi,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques,

**VU** l'estimation du service des Domaines en date du 20 mai 2021,

**VU** le plan de Bordeaux Métropole et l'extrait de plan cadastral sur lesquels figure en jaune l'emprise à céder,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune d'aménager cette avenue,

CONSIDÉRANT que l'emprise à céder est entièrement comprise dans le domaine public routier et qu'il s'agit donc d'une régularisation et d'un transfert de charge,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :**

**35 voix POUR**

**Article 1 :** Approuve les termes de cette cession de foncier au profit de Bordeaux Métropole, et ce à titre gratuit,

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile à la réalisation de cette opération de cession et notamment l'acte authentique de vente qui en découlera.

Fait et délibéré le 28 Septembre 2021

LE MAIRE,



Patrick BOBET